

## **Curtilles réfléchit à son devenir et songe à une union avec son grand voisin**

Demeurer un village d'irréductibles Gaulois ou fusionner avec Lucens ? Cette question est plus que jamais d'actualité à Curtilles. Depuis quelques mois, des réflexions ont été menées quant à l'avenir de la commune.

Un constat s'impose : dénicher de nouveaux municipaux à l'exécutif devient toujours plus compliqué. A cela s'ajoute la participation déjà existante à des nombreuses associations intercommunales et une marge de manœuvre limitée pour la Municipalité.

On l'aura compris, les enjeux futurs sont nombreux. C'est pourquoi un groupe de travail « Réflexion » a été créé suite à un

tout-ménage envoyé à la population. Finalement, ce sont sept personnes qui ont activement participé aux échanges, dont notamment une rencontre avec le Délégué cantonal aux fusions de communes.

Autonomie, identité, partenariats : autant de thèmes qui se sont retrouvés sur la table à l'heure d'évoquer l'avenir de la commune. Car fusionner représente des avantages (rationalisation des ressources, professionnalisation des services, plus grand potentiel de candidats éligibles, etc), mais également des inconvénients (perte de proximité avec l'administration et les autorités, perte d'autonomie, changement du système législatif, etc.).

## **Le rôle du Conseil général**

À la suite des réflexions menées par le groupe de travail, la question

d'envisager des discussions avec Lucens, a été portée devant le Conseil général le 12 octobre dernier à l'instigation de son président. Ce vote de principe, a été longuement discuté par l'assemblée. Par 24 « oui », 10 « non » et 10 « abstentions », l'exécutif de Curtilles a obtenu une information pour orienter sa démarche d'entamer des discussions avec la commune de Lucens, afin de connaître les intentions de cette dernière sur une éventuelle fusion.

Depuis, deux premières rencontres ont eu lieu entre les deux Municipalités. Les deux exécutifs se sont, sur le principe, montrés ouverts à entrer dans ce processus.

JLN

## **Questions à Bertrand Zufferey, Président du Conseil général : Pourquoi avoir mis le sujet d'une fusion en discussion, est-ce que la commune va si mal ?**

*Non, la commune se porte bien, les finances sont saines et les citoyens sont intéressés par la communauté comme jamais avec une participation élevée et inédite au Conseil général cette année. En même temps, je ne peux pas occulter les difficultés pour repourvoir les postes de municipaux et pour les garder occupés longtemps. Nous avons connu des élections tacites en allant chercher activement des candidat-e-s. Et je comprends, lorsqu'on me répond que les exigences professionnelles et/ou familiales sont autant d'obstacles rédhibitoires pour envisager un mandat exécutif. Dès lors, faire un état des lieux et avoir une réflexion sur une fusion était opportun et, en discuter quand tout va bien, permet de le faire plus sereinement.*

## **Quelles sont les questions que soulève une fusion ?**

*Elles sont très nombreuses et c'est difficile d'être exhaustif. Au niveau administratif il y a de nombreux points à discuter et convenir entre les communes concernées. Pour Curtilles, au premier plan, il s'agirait d'accompagner et soutenir nos deux collaboratrices à temps partiel ; garantir que les exploitants agricoles de la commune soient prioritaires pour l'exploitation des terres communales ; assurer le soutien aux associations*

*de la commune, comme par exemple la société de Jeunesse ; aborder le futur de la déchetterie et la pérennité de notre Café ; etc. Toutefois les vrais freins ne sont pas administratifs, ils sont émotionnels et souvent liés au sentiment de perte d'autonomie et d'identité. Ce sont des réactions totalement légitimes.*

## **Justement, comment faire pour prendre en compte cet aspect émotionnel ?**

*Je n'ai pas de solution toute faite. Une fusion traite principalement de la mise en commun de ressources, de la mise en œuvre de procédures administratives et techniques. C'est bien là tout le paradoxe de cette démarche ! Toutefois, une forme de perte d'autonomie, surtout pour les membres actifs du Conseil général, est une réalité. Mais je me sentirai toujours habitant de Curtilles, peu importe où je dois aller pour obtenir un papier officiel ou qui viendra pour déblayer la neige devant chez moi. Toutefois, je ne veux pas minimiser cet aspect important. Je pense qu'il faut écouter ces craintes, informer et expliquer les démarches au fur et à mesure de l'avancement des discussions intercommunales. Et j'ai aussi envie de proposer à nos habitants de s'adresser directement à des connaissances d'autres communes, déjà fusionnées, pour les questionner sur leur expérience...*